



Paris, le 27 janvier 2011

Fédération Sud Santé-Sociaux  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris

SNIA  
157 rue Legendre  
75017 Paris

Fédération de la santé et de l'action sociale  
UFMICT-CGT collectif IADE  
263 rue de Paris case 538  
93515 Montreuil CEDEX

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
Monsieur Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
127, rue de Grenelle – 75007 Paris

Objet : Mouvement revendicatif des infirmiers anesthésistes

Monsieur le Ministre,

Depuis le mois de mars 2010, un mouvement social national mobilise les Infirmiers anesthésistes (IADE) autour de 4 grandes revendications.

- L'exclusivité d'exercice de l'anesthésie pour les infirmiers anesthésistes spécialisés, ayant reçu une formation spécifique, et détenteurs du Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste. (DEIA).
- Une grille indiciaire à la hauteur de la spécialisation d'infirmier anesthésiste et prenant en compte les 24 mois de formation, les responsabilités propres à la spécialité et l'expertise dans cette discipline.
- L'adossement du Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste (DEIA) au grade de Master, conformément aux accords de Bologne concernant l'harmonisation des diplômes en Europe.
- La reconnaissance de la pénibilité du métier d'infirmier anesthésiste.

Ce mouvement social fort, d'une ampleur jamais atteinte auparavant chez les infirmiers anesthésistes, a été suspendu à la suite des violences exercées par les forces de l'ordre à l'encontre des manifestants le 1<sup>er</sup> octobre, et des poursuites judiciaires qui ont fait suite. Pour autant, la détermination qui nous rassemble tous, IADE du secteur public et du secteur privé, n'est en rien altérée, ni par ces faits, ni par l'absence de négociations à ce jour. L'intersyndicale SUD - UFMICT CGT - SNIA demande l'organisation d'une rencontre, afin de mettre sur pied dans les plus brefs délais des négociations avec vous concernant les 4 points cités précédemment. Les infirmiers

anesthésistes attendent de votre part un regard éclairé et ouvert, qui permette à travers de réelles négociations, d'aboutir sur des mesures justes qui garantissent la qualité, la sécurité et la performance dans la pratique de l'anesthésie sur l'ensemble du territoire français, et par la reconnaissance de leur spécificité et de leur formation, notamment par une grille indiciaire adaptée.

Parallèlement, le dossier concernant l'adossement du DEIA au grade de Master est en passe d'aboutir, et un calendrier de réunions de travail au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche permet d'en envisager la finalisation pour la fin du mois de mars 2011.

Nous sollicitons donc un rendez-vous dans les meilleurs délais pour envisager avec vous, dès à présent, les modalités de validation du grade Master pour l'ensemble des IADE déjà diplômés.

Nous nous tenons à votre disposition pour convenir ensemble d'un calendrier et se rencontrer autour d'une table de négociations.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'intersyndicale :

Anthony Mathot, Président du SNIA

Olivier Youinou, SUD Santé

Bruno Franceschi, collectif IADE UFMICT-CGT